

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 27/2 (2000)

DOI: 10.11588/fr.2000.2.47093

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Cet ouvrage exprime une vision proche de celle d'un grand nombre de spécialistes français de l'histoire de l'Allemagne; l'auteur parle de «prétendues» *sogenannte* «guerres de libération» à propos des années 1813–1815 et fait un tableau négatif de l'ère *Biedermeier*, de son goût résigné du confort, de son attirance pour le monumentalisme et le nationalisme. Ainsi, Hitler aurait particulièrement aimé le tableau de Spitzweg *Der arme Poet*, qui répondait sans doute à sa haine des intellectuels. L'auteur relève, non sans ironie, que Julius Wilhelm Zinkgref, un linguiste allemand du XVII^e siècle, condamne l'emploi du mot d'importation française *marschieren*, qui a connu trois siècles plus tard une triste fortune européenne – dans sa forme allemande (p. 63). Certains développements peuvent sembler un peu longs, d'autres en revanche trop brefs: si l'auteur rapproche à bon droit les expressions *deutscher Michel* et *Philister*, voire *Bildungsphilister*, notamment dans le troisième chapitre du livre, il aurait peut-être pu insister davantage sur l'opposition sociale traditionnellement marquée en Allemagne entre les «universitaires» et les «non universitaires» et son extension à de nombreux domaines, politique, littérature, etc. Le nom de Ludwig Tieck n'était pas précédé d'un *von* (p. 82). Ce ne sont là que des détails, eu égard à l'érudition de l'auteur et à l'intérêt d'un ouvrage, qui a été élaboré, puis traduit et édité avec le soutien d'institutions allemandes, de la fondation Humboldt et à l'Institut historique allemand de Varsovie. La bibliographie est abondante. On regrette toutefois l'absence d'un index des noms cités.

François GENTON, Grenoble

Hermann KLEBER, *Die französischen Mémoires. Geschichte einer literarischen Gattung von den Anfängen bis zum Zeitalter Ludwigs XIV.*, Berlin (Erich Schmidt) 1999, 382 S. (Studienreihe Romania, 14).

Voici un ouvrage qui comble une lacune réelle et mérite de ce fait d'être lu de près. Le peu d'attention accordé par la critique française au genre éminemment français des mémoires ne laisse d'être surprenant. Malgré ses mérites incontestables, la grande monographie de Charles Caboche, «Les mémoires et l'histoire de France» (1863), n'a pu réaliser le but qu'elle se proposait: écrire une histoire cohérente du genre des mémoires français, de Villehardouin à Saint-Simon. Les travaux de Philippe Lejeune sur l'autobiographie autour de 1970 semblent avoir attiré l'attention sur le genre parallèle des mémoires. La revue *XVII^e Siècle* consacra en 1971 un numéro spécial au thème «Mémoires et création», ouvrant la brèche aux travaux de René Démoris («Le roman à la première forme, du classicisme aux Lumières», 1975) et de Marie-Thérèse Hipp («Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les mémoires», 1976). Étudiant les rapports entre le roman et les mémoires, ces deux ouvrages ne s'intéressent qu'incidemment à l'histoire du genre des mémoires. Une série de colloques organisés à Metz, Strasbourg, Paris, Fribourg et Grenoble entre 1978 et 1993 atteste que l'intérêt porté au genre des mémoires n'a point faibli. Mais il nous manquait une histoire réfléchie du genre. C'est chose faite depuis la parution de l'ouvrage solide de Hermann Kleber, dont le titre («Les mémoires français. Histoire d'un genre littéraire des débuts jusqu'à l'époque de Louis XIV») indique l'intention de s'arrêter aux multiples transformations du genre sous Louis XIV.

Un premier chapitre résume l'état de la recherche et présente l'objectif et la méthode du livre. Le deuxième («Die Entstehung der Gattung») s'intéresse à la préhistoire médiévale (latine et française) du genre, pour aboutir aux Mémoires de Commines. Ceux-ci furent imprimés d'abord sous le titre «Cronique et hystoire faicte et composée par feu messire Phelippe de Commines» (1524, 1^{re} partie) et «Croniques du roy Charles huytiesme» (1528, 2^{me} partie). Ils ne reçurent leur titre définitif qu'en 1552, lorsque Denis Sauvage donna une nouvelle édition intitulée «Mémoires de Messire Philippe de Commines». Sauvage justifie ce changement de titre en se référant au très long titre de la deuxième partie qui annonce des *faictz et gestes dignes de memoire*, et précise que cette chronique de Charles VIII est *mise*

par excript en forme de memoires par Commynes. Il est vrai que celui-ci se sert régulièrement du terme »mémoires« pour désigner son ouvrage. On peut le considérer à juste titre comme le père du genre.

Les premiers mémoires français imprimés directement sous ce titre sont ceux de Guillaume et Martin du Bellay, publiés en 1569 par leur petit-neveu René du Bellay. Dédiés à Charles IX, ils se présentent comme *une belle histoire des choses advenues* [du temps de François I^{er}] *en vostre royaume et pays circonvoisins*. Dès Commynes et les du Bellay, les mémoires se présentent, selon la définition que proposera Furetière en 1690, comme *des livres d'historiens, écrits par ceux qui ont eu part aux affaires ou qui en ont esté tesmoins oculaires, ou qui contiennent leur vie ou leurs principales actions*. A la fois acteur et témoin, le narrateur n'est jamais absent de son texte. L'intention parahistorique du genre est évidente; elle se reflète dans le titre des nombreux »Mémoires pour servir à l'histoire de ... « que va publier le XVII^e siècle.

Le chapitre III se penche sur le genre des mémoires à l'époque des guerres de religion. Le XVI^e siècle, pénétré d'admiration pour le modèle antique du genre que sont les »Commentarii de bello gallico« de Jules César, manifeste une certaine hésitation terminologique. Ainsi Guillaume du Bellay, qui sans le modèle de Commynes aurait sans doute écrit une histoire latine du règne de François I^{er}, parle de *ceste mienne entreprise, qui est d'escrire ou commentaires ou memoires des choses*. Il précise que sa seule intention est de *fournir aux plus sçavans, experts et doctes hystoriens matiere de veritablement escrire*. Après 1560, les guerres de religion vont inspirer un certain nombre de mémoires militaires, appelés tantôt »Commentaires« (les plus célèbres sont ceux du maréchal de Monluc), tantôt »Mémoires«. C'est Monluc lui-même qui a choisi son titre, citant comme modèle César, *le plus grand capitaine qui ait jamais esté*, et précisant que son livre à lui *est proprement le discours de ma vie*. Mais l'exemple terminologique de Monluc n'eut que peu d'imitateurs. Certaines éditions de ses »Commentaires« préfèrent d'ailleurs le titre de »Mémoires«. C'est que l'appellation s'était imposée définitivement.

Le chapitre IV suit l'évolution du genre à *l'époque des memoires d'Etat*. Le gros des mémoires publiés pendant les deux premières décennies du XVII^e siècle, dus à la noblesse d'épée, remonte encore aux guerres de religion. Hermann Kleber fait passer en revue les »Mémoires« de François de Boyvin du Villars, de Michel de Castelnau, et de Guillaume de Saulx de Tavannes. L'étude de ces mémoires démontre que le genre se trouvait alors en pleine phase de transition, et que, parallèlement à ces *memoires d'espée*, commençait à s'imposer un nouveau type, les *memoires d'Etat*. Après la conclusion des guerres de religion, de nouveaux mémorialistes font leur entrée. Ce ne sont plus des capitaines qui relatent leurs faits d'armes, mais des ministres ou des administrateurs, membres de la noblesse de robe. Kleber propose comme exemples les »Mémoires [d'Etat]« de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'État sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, ceux de Philippe Hurault de Cheverny, chancelier sous Henri III et Henri IV, et bien entendu les »Mémoires des sages et royales Oeconomies d'Etat« du duc de Sully, surintendant des finances sous Henri IV. Le protagoniste des mémoires d'État n'est plus un héros blanchi sous le harnais, mais un grand serviteur de l'État qui propose, avec l'histoire de son temps, le bilan de son administration, documents et pièces justificatives à l'appui. Les »Mémoires« de Sully, dont la genèse est particulièrement compliquée, constituent l'apogée de ce sous-genre qui eut encore quelques représentants tardifs. Les derniers mémoires publiés sous ce titre sont les »Mémoires d'Etat, contenans les choses les plus remarquables arrivées sous la régence de la reyne Marie de Medicis« de François-Annibal d'Estrées, le frère de Gabrielle. Publiés en 1666, ils furent réimprimés la même année sous le titre plus »moderne« »Mémoires de la régence de la reyne Marie de Medicis«.

Le fait que Louis XIV ait commencé, dès le début de son règne personnel, la rédaction de »Mémoires« est un événement capital dans l'histoire du genre. Écrits pour l'éducation politique du Dauphin, *ces Memoires de mon règne et de mes principales actions* visent aussi la

postérité: *J'ai fait quelque réflexion à la condition, en cela dure et rigoureuse, des rois qui doivent, pour ainsi dire, un compte public de toutes leurs actions à tout l'univers et à tous les siècles, et ne peuvent toutefois le rendre à qui que ce soit dans le temps même ...*

Le chapitre V s'intitule *La transformation du genre à l'époque de Louis XIV*. Au moment même où le Roi entreprit sa rédaction, le genre des mémoires d'État, tel que l'avait pratiqué le premier XVII^e siècle, touchait à sa fin. Les »Mémoires« royaux en sont en quelque sorte l'épilogue. Le Roi signa en 1671 une ordonnance qui décrétait que les papiers trouvés dans la succession d'anciens ministres et autres fonctionnaires appartenaient à l'État, et non pas aux héritiers. C'était porter un coup mortel au genre déjà moribond des mémoires d'État. En même temps, la liberté de presse, à peu près totale sous la Fronde, était muselée par une censure des plus efficaces.

Voilà qui explique les métamorphoses du genre des mémoires sous Louis XIV. L'évolution des goûts littéraires et l'influence toujours persistante des »Vies parallèles« de Plutarque (qu'on pense à Brantôme ou à Tallemant des Réaux), créaient une demande de mémoires biographiques, où l'histoire personnelle du mémorialiste, des anecdotes et des portraits émaillaient »l'histoire de mon temps«. Les »Mémoires du mareschal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la Cour de France pendant quelques années« (1665) sont un exemple de ce type de mémoires; on sait l'influence qu'ils eurent sur le jeune Saint-Simon. »L'Histoire amoureuse des Gaules« de Bussy-Rabutin (1666) s'inscrit elle aussi dans cette évolution. C'est dire que les bavardages de Cour (*Hofklatsch*) et la petite histoire supplantent la grande, bientôt exclusivement confiée aux historiographes officiels (et rémunérés) du Règne.

Les »Mémoires« de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX et Henri III, et première épouse d'Henri IV, ont laissé eux aussi leur marque sur l'évolution du genre, préparant la voie aux mémoires féminins de la Fronde, ceux d'Anne d'Autriche/M^{me} de Motteville, et ceux de la Grande Mademoiselle. Une autre évolution, illustrée par les »Mémoires du Sérail sous Amurat second« et les »Mémoires de la vie de Henriette Sylvie de Molière« de M^{lle} Desjardins, dite M^{me} de Villedieu, poussait au début des années 1670 les mémoires dans les bras du roman. C'est le point de départ des nombreux mémoires apocryphes que virent publier la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle. Qu'on pense à Gatien Courtilz de Sandras, le grand spécialiste du genre, ou encore à Antoine Hamilton.

Le nouveau genre hybride eut des répercussions évidentes sur les véritables mémoires biographiques. Contraints de se distancier des mémoires fictifs et de souligner que seule la vérité la plus rigoureuse guidait leur plume, les mémorialistes »sérieux« reprenaient à leur compte les techniques narratives et une tendance à privilégier les aventures et les affaires de cœur des personnages historiques qui peuplent leurs mémoires. »C'est à bon droit«, note Kleber au chapitre VI en guise de conclusion, »qu'on peut désigner Louis XIV comme le fossoyeur des mémoires plus anciens, de type historiographique, mais aussi comme l'accoucheur des mémoires plus récents, qui, situés à présent entre la réalité et la fiction, constituent la nouvelle histoire du genre« (p. 336).

On ne peut qu'applaudir ce livre en le refermant, constatant qu'il comble une lacune béante. On aurait pu souhaiter une histoire plus prolongée du genre des mémoires, par exemple jusqu'à Chateaubriand, et qui aurait réservé à Saint-Simon la place qui lui revient. Mais la lecture de Kleber aide à mieux comprendre le secret dont le duc-mémorialiste entourait son œuvre (»Il faudrait qu'un écrivain eût perdu le sens pour laisser soupçonner seulement qu'il écrit. Son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus sûres serrures ...«, ainsi que le sort de ses manuscrits après son décès, transférés et »emprisonnés« au dépôt des Affaires Étrangères.

Hermann Kleber me permettra, après avoir dit tout le bien que je pense de son livre, de relever le caractère fort répétitif de son exposé, la lourdeur de son écriture, les nombreuses coquilles qui déparent le texte allemand et les citations françaises, l'abus des *sic!* lorsqu'un

mot est orthographié à l'ancienne (ex. p. 265, n. 70: »... pour éviter le heurt des rochers, esceuilz (sic!) et bancs de sable«), et enfin quelques erreurs historiques à déplorer dans un ouvrage qui se penche sur un genre historique (ex. p. 148: Henri II n'est pas le frère, mais le neveu de Marguerite de Navarre). Mais ne boudons pas notre plaisir: nous voici en possession d'une étude érudite et utile, qui mériterait, grâce à une traduction française, d'être mise à la portée d'un plus grand public.

Dirk VAN DER CRUYSE, Anvers

Frank GEERK (Hg.), *Kultur und Menschlichkeit. Neue Wege des Humanismus*, Basel (Schwabe & Co AG Verlag) 1999, 330 p.

Composé de quinze articles, y compris l'Avant-propos de l'éditeur et sa propre contribution scientifique, cet ouvrage introduit, une fois de plus, et par des voies diverses, la problématique toujours renaissante de l'humanisme. Une fois de plus, on est amené à s'interroger sur la signification historique, pédagogique, éthique, philosophique, voire religieuse, de ce concept aux contours si mal déterminés, ou même à se demander s'il ne vaudrait pas mieux, par souci de méthode et de clarté, en faire purement et simplement l'économie.

D'entrée de jeu, l'éditeur part de l'utilisation récente (notamment dans des congrès et colloques) du terme d'*humanisme*. Il est indéfectiblement lié aux deux notions de culture et d'humanité, et déborde toutes les limites chronologiques (en 1998 est sorti des presses de Schwabe & Co. un livre intitulé »2000 Jahre Humanismus. Der Humanismus als historische Bewegung«). Autrement dit, l'ouvrage qui se propose d'ouvrir de nouvelles voies à l'humanisme se situe délibérément hors de l'époque de la civilisation occidentale, connue sous le nom de Renaissance, et où l'humanisme correspondait au désir absolu de mettre la culture antique, ou plutôt l'ensemble de ses documents de toute nature, au service d'une culture et d'une civilisation nouvelles.

Les dimensions sociale, artistique, scientifique, religieuse de la culture moderne, sont mises en relation avec un idéal éthico-philosophique d'humanité: d'où des développements sur la bio-éthique, et d'une manière générale, sur toutes les expériences de caractère génétique (Christoph REHMANN-SUTTER, »Humane Medizin«), où l'on se heurte au développement exponentiel de la génétique et aux extrapolations effarantes qu'elle suggère et qu'elle est même capable de mettre en œuvre. Avec Hartmut RAGUSE nous est proposée une recherche sur les éléments humanistes et anti-humanistes dans la tradition judéo-chrétienne, les éléments anti-humanistes étant représentés par l'attraction de tendances dévalorisantes ou du désespoir. Le célèbre essai de Heidegger, »Über den Humanismus« (Francfort 1949), est mis à l'épreuve (Peter SLOTERDIJK, »Regeln für Menschenpark«) dans cette étude assez caustique qui définit les règles d'un »parc« pour humains en prônant tout un ensemble de valeurs. Ces valeurs qui font l'objet d'une clarification (Frank GEERK, »Erklärung der menschlichen Werte«) en cent petits paragraphes, et qui vont de la créativité et du culte des souvenirs, aux valeurs sociales et à celles qui s'expriment à travers une expérience spirituelle. Elisabeth BECK-GERNSHEIM milite en faveur d'une »famille multiculturelle« (»Auf dem Weg in die multikulturelle Familie«) en se posant des questions du type: Qui est Noir? Qui est Juif? Qui est Allemand?, et en tâchant d'y répondre. En introduisant le concept de féminité au sein d'une réflexion sur l'humanisme et l'humanité, Elisabeth BRONFEN s'inscrit dans la problématique moderne de l'égalité hommes / femmes, compatible avec le sens des différences. Tandis que Vittorio HÖSLE recherche les fondements philosophiques pour un humanisme futur, Joachim GAUK insiste sur les notions de justice et de droit, liées indissolublement à celle d'humanité (»Gerechtigkeit, Erinnerung, Humanität«), et Vittorio MAGNAGO LAMPUGNANI sur celle de la durée (»Die dauerhafte Seite«), tout en proposant de nouveaux espaces publics et privés et un nouvel art de vivre.